



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations
du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes
Séance du mardi 19 mai 2020**

N° 3 – D. 19.05.2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf mai à neuf heures, le conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Madame BERTONECHE Caroline, présidente du conseil académique.

Point à l'ordre du jour :

4. Présentation de l'offre de formation de l'établissement pour avis

Considérant l'offre de formation de l'établissement en annexe ;

Il est proposé aux membres du conseil académique d'émettre un avis sur l'évolution de l'offre de formation en vue de la demande d'accréditation pour la période 2021-2025.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Membres présents	62
Membres représentés	5
Nombre de votants	67
Voix favorables	48
Voix défavorable	0
Abstentions	19

Après en avoir délibéré le conseil académique émet, à la majorité de ses membres présents et représentés, un avis favorable sur l'évolution de l'offre de formation en vue de la demande d'accréditation pour la période 2021-2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Publié le : 28/07/2020

Transmis au Rectorat le : 28/07/2020

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 19 mai 2020

Pour le Président et par délégation

Le Directeur général des services,
Joris BENELE

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services
Joris BENELE